

DEMANDE D'HEBERGEMENT AU SEIN DES MAISONS DE LA REGION OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE

CONTACTS :

COORDINATION DES MAISONS DE LA REGION A L'INTERNATIONAL

HELENE FUSTEC – COORDINATRICE

TEL : 05 32 02 79 94

MAIL : helene.fustec@agence-adocc.com

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR DETAILLER AU MAXIMUM CE DOCUMENT
AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS REpondre DANS LES MEILLEURS DELAIS.

Ce dispositif d'hébergement à l'international proposé par la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée est unique en France.

L'hébergement dans une Maison de la Région signifie qu'une personne de votre entreprise peut bénéficier d'un **bureau, d'un ordinateur et d'un téléphone** fixe au sein d'une ou plusieurs des Maisons de la Région à l'international : New York, Shanghai, Casablanca.

**Les nouveaux locaux de la Maison de Londres ne permettent plus d'assurer ce service.*

Cet hébergement professionnel peut durer jusqu'à 9 mois selon les disponibilités au sein des Maisons.

Une convention d'hébergement est établie pour une durée de 3 mois. Toute demande de renouvellement est ensuite étudiée par la direction sur présentation d'un rapport d'activité concernant la période d'accueil écoulée.

Critères d'éligibilité :

=> Être implanté en région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée : Le siège de la société doit être basé en Région (fournir le numéro de SIREN correspondant)

- *Les entreprises n'étant pas capable de justifier d'un numéro de SIRET en région ne pourront pas bénéficier du dispositif*

=> Les demandes de recours aux services de la Maison doivent être émises par les entreprises régionales bénéficiaires

- *Dans le cas où l'entreprise souhaite impliquer son partenaire local : C'est l'entreprise régionale qui remplit les formulaires de renseignement et de demande d'utilisation, qui assiste aux 1ers RDV de cadrage. Elle reste ensuite en copie des échanges clés même si le suivi opérationnel est traité directement par le partenaire local.*

=> Les entreprises souhaitant effectuer du sourcing ne peuvent bénéficier du soutien des Maisons sur ce volet.

A NOTER :

- Les Maisons de la Région Occitanie sont soumises à la réglementation du pays et les activités au sein de ces dernières sont validées par la Direction générale de ces structures.
- Nous ne sommes pas habilités à faire de la domiciliation au sein de la Maison. En revanche vous pouvez indiquer sur vos documents officiels et de communication que vous êtes « hébergés à titre temporaire au sein de la Maison de la Région Occitanie /Pyrénées Méditerranée » en indiquant son adresse.
- L'hébergement est prévu pour **une seule personne**.
- Une utilisation **raisonnable** des consommables, du matériel et des locaux est demandée
- Enfin, nous vous demandons de prévenir la Maison lors d'une **absence prolongée de l'hébergé et/ou changement de personne**.
- **Pour toute utilisation ponctuelle de la salle de réunion**, vous devez en faire la demande auprès de la responsable de la Maison (un formulaire sera à compléter sur place)

***Frais annexes :** Sont à la charge de l'entreprise régionale les frais relatifs à l'organisation de l'événement*

***Communication :** Dès lors qu'un événement se déroule au sein d'une Maison de la Région, cette information doit apparaître sur vos documents de communication (communiqué de presse, invitation, etc.) accompagnée du logo de la Région Occitanie.*

Etablissement en Région

Raison sociale :

Raison commerciale :

Rue :

CP : Ville :

Tel :

Email :

Site Web :

Secteur d'activité de l'entreprise :

.....

Votre activité/ votre offre :

.....

Date de création :

N° de SIRET :

Code NAF/APE :

Siège social (si différent de l'établissement en région)

Raison sociale :

Rue :

CP : Ville :

Tel :

Date de création :

	2017	2018	2019
CA global (en K€)			
CA export (en K€)			
Effectif global			
Effectif export			

Date de l'envoi de la demande :

Pour un hébergement temporaire au sein des locaux de la Maison de la Région de :

Shanghai

New York

Casablanca

Responsable de l'entreprise :

Nom du contact :

Fonction dans l'entreprise :

Tél direct : Mobile :

E-mail :

Personne hébergée au sein de la Maison :

Nom du contact :

Fonction dans l'entreprise :

Tél direct : Mobile :

E-mail :

Première période d'hébergement souhaitée (période de 3 mois, renouvelable jusqu'à 9 mois au total) :

.....

Descriptif du projet de développement de votre entreprise sur le marché chinois/américain/marocain et objectif visé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cadre réservé – ne pas remplir

Validation :

Jean-Marc DESSAPT - DO International et Conquête
des Marchés et Gérant des Maisons de la Région à
l'étranger

Signature :